

- Département du Gers -
**SYNDICAT MIXTE
DE GESTION DES RIVIERES
ASTARAC-LOMAGNE
(SYGRAL)**

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 032-200090694-20240408-2024_14-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- République Française -

Date de la séance

8 AVRIL 2024

Date de la convocation

26 MARS 2024

Objet de la délibération

Vote du Budget 2024

Publication et notification

Le

VOTE

Membres en exercice : 33
Délégués titulaires présents : 16
Délégués suppléants présents : 5

Délégués suppléants avec voix
délibérative : 5
Délégués avec pouvoir de vote : 4

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

ET LE HUIT AVRIL

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MANTOVANI GUY.

Délégués présents :

CA Grand Auch Cœur de Gascogne : M. VERGÉ Patrick

CC de la Lomagne Gersoise : BLANCQUART Philippe

CC Bastides de Lomagne : DORBES Marceau, CETTOLO Serge, LABORDE Christophe, LACOURT Guy, MANTOVANI Guy

CC du Savès : M. DÉLIEUX André

CC Val de Gers : BALAS Max, BRIET Michel

CC Coteaux Arrats Gimone : GABRIEL Bruno, POMIES Christian

CC de la Gascogne Toulousaine : LAHIRLE-BARIOULET Janine

CC des Deux Rives : BENVENUTO Raymond (pouvoir de M. DUPUY)

CC Terres des Confluences : AVARELLO Georgette

CC de la Lomagne Tam-et-Garonnaise : GASQUET Marcel, MEILHAN Yves, DEPRINCE Jean-Luc (pouvoir de M. BELLOC), LATAPIE Gérard

CC Grand Sud T&G : ESTANOVE Philippe (pouvoir de Mme COULON)

CC Hauts Tolosans : LAMARQUE Jacques (pouvoir de M. LASUYE)

Délégués excusés :

M. DUPUY (CC des Deux Rives), Mme COULON et M. BELLOC (CC Grand Sud Tam-et-Garonne),

M. DUPOUX (CC Gascogne Toulousaine), M. LASUYE (CC Hauts Tolosans), M. SAMAIN et M. DELLAC (CC Terres des Confluences)

Secrétaire de séance : M. BLANCQUART Philippe

Objet : Vote du Budget 2024

M. le Président présente aux membres du Comité syndical les différents postes de recettes et de dépenses proposées pour le Budget 2024.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
Vote 2024	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	805 144,27 €	409 861,50 €
Report	002 résultat de fonctionnement reporté		395 282,77 €
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		805 144,27 €	805 144,27 €
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Vote 2024	Crédits d'investissement proposés au titre du présent budget	251 093,57 €	16 971,52 €
RAR	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
Report	001 résultat d'investissement reporté		234 122,05 €
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		251 093,57 €	251 093,57 €
TOTAL DU BUDGET 2024		1 056 237,84 €	1 056 237,84 €

Ouïe l'exposé et après échange de vues, les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

1°/ Approuvent le Budget 2024 ;

2°/ Chargent M. le Président de son exécution.

Fait et délibéré le 08/04/2024.

CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

